

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

31 août 2023

DATE D'AFFICHAGE

31 août 2023

Nombres de conseillers

en exercice : 15

présents : 13

votants : 14

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, MARDI 5 SEPTEMBRE A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. LECERF, M. COLIN, M. BARRIER, M. BELFORT, Mme DEMAYA, Mme DESBOIS, Mme EL KRIMI, Mme GUYON, Mme JODEAU BELOTTI, M. JOUSSE, M. OLLIVIER

Absents excusés : M. DEGOULET donne procuration à M. Fabien LECERF,
M. FIMIEZ

Absent non excusé : Néant

Secrétaire de séance : M. Fabien LECERF

5. Participation de fonctionnement à la MAM

Délibération DE04-05092023

Mme COUET propose une aide de fonctionnement à la Maison des Assistantes Maternelles car des travaux ont été effectués par les conjoints des assistantes maternelles. De plus, la MAM est soumise à la taxe d'habitation pour un montant 502,00 euros.

Le Conseil municipal valide cette aide de fonctionnement pour un montant de 502,00 euros, à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait à Voivres-lès-le-Mans
Le 11 septembre 2023

Le Maire
Martine COUET

Le secrétaire de séance
Fabien LECERF

